



16ème législature

Question N° : 13762	De Mme Agnès Carel (Horizons et apparentés - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Hausses des billets de train	Analyse > Hausses des billets de train.
Question publiée au JO le : 12/12/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 13/02/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Agnès Carel appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'augmentation importante et constante des prix des billets de train pratiqués par la SNCF. Selon l'Insee, les prix des billets de train auraient augmenté de 7,5 % entre janvier 2022 et janvier 2023. Ces augmentations s'expliquent en partie par la hausse du prix des péages dus par la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) au gestionnaire du réseau ferré français SNCF Réseau. En 2024, ces coûts devraient grimper de 8 % pour faire circuler les trains express régionaux (TER) sur le réseau ferroviaire national et de 7,6 % pour les trains à grande vitesse (TGV) et Intercités. À ces hausses, s'ajoutent l'augmentation des coûts de l'énergie. Il est à craindre que les tarifs des billets ne cessent d'augmenter. En effet, d'ores et déjà, des hausses pour les consommateurs ont été annoncées pour 2024 ; 5 % de plus sur les billets TGV à partir de janvier. Ces hausses conséquentes du prix des billets de train sont inquiétantes et regrettables car elles peuvent dissuader les usagers d'utiliser le train au profit de la voiture et de l'avion qui reste moins cher sur certaines destinations. Afin de promouvoir ce mode de transport durable, elle lui demande quelles mesures pourraient être prises pour modérer les hausses des prix des billets de train et permettre à tous les usagers d'accéder encore à ces moyens de transports.